

COMMUNIQUE

Une inspectrice du travail envoyée en correctionnelle pour avoir rempli sa mission.

Laura Pfeiffer, inspectrice du travail, a découvert et dénoncé des irrégularités dans l'accord sur les 35 heures en vigueur dans l'entreprise Tefal, accord dont elle a demandé la renégociation, ce qui n'est pas sans conséquences financières pour l'entreprise. Elle a alors reçu plusieurs « mises en garde » avant d'être mise « hors jeu » par sa propre hiérarchie sous la pression de l'entreprise. Puis le procureur d'Annecy a décidé de la poursuivre pour recel et violation du secret professionnel suite à la plainte déposée par l'entreprise Tefal.

Malgré l'avis du Conseil national de l'Inspection du Travail dénonçant les pressions exercées par l'entreprise Tefal et l'absence de réaction et de soutien de sa hiérarchie, l'inspectrice du travail devenue trop gênante, est appelée à comparaître le 5 juin devant le tribunal correctionnel pour avoir exercé sa mission de défense des intérêts des salarié-e-s et dénoncé les attaques portées contre l'indépendance de l'inspection du travail. Est appelé à comparaître avec elle, le salarié qui a permis de dévoiler la vérité et l'ampleur des pressions subies par l'inspectrice. Lui a déjà été licencié par l'entreprise Tefal pour faute grave : avoir lancé l'alerte, c'est-à-dire avoir fourni à l'inspectrice des éléments révélant les pressions exercées par l'entreprise sur la direction du travail.

Avec mes collègues sénatrices et sénateurs du groupe Communiste, Républicain et Citoyen, nous n'avons eu de cesse durant l'examen du projet de la loi de croissance et d'activité, de dénoncer les attaques portées au droit du travail et à la protection des salarié-e-s par les propositions visant au démantèlement de l'inspection du travail. Nous n'avons eu de cesse de rappeler la Convention de l'Organisation Internationale du Travail garantissant l'indépendance des inspecteurs de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue.

J'apporte tout mon soutien à Laura Pfeiffer, qui n'a pas failli à sa mission malgré le harcèlement et les pressions, dans le respect du code du travail et des droits des travailleuses et des travailleurs. J'attends du Ministre du travail qu'il lui apporte lui aussi tout son soutien.

Annie DAVID, Sénatrice de l'Isère

Grenoble le 27 mai 2015

Annie DAVID

Sénatrice
de l'Isère

Membre du groupe
Communiste,
Républicain
et Citoyen

Membre de la
commission des
Affaires Sociales

Conseillère
Municipale
de
Villard-Bonnot